

BUDGET 2016

BUDGET 2016

Contexte

Le projet d'état prévisionnel des recettes et dépenses, approuvé par le conseil de direction le 21 novembre 2014 (GB/14/DEC/016), reposait sur les perspectives à moyen terme (PMT) de l'ETF pour la période 2014-2017 et prévoyait un budget de 21 530 000 EUR. Le budget 2016, qui s'élève à 20 145 000 EUR, est conforme à la communication COM(2013)519 final de la Commission, ajustée par le projet de budget 2016 de l'Union [COM(2015)300].

Il a pour but de soutenir les activités de l'ETF afin de: 1) renforcer l'analyse des politiques en matière d'EFP en se fondant sur des éléments probants; 2) moderniser les systèmes d'EFP dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et 3) accroître la pertinence des prestations d'EFP par rapport au marché du travail, à la situation économique et à la cohésion sociale.

SPECIFICITES DU BUDGET 2016

Recettes

Ce budget 2016 a pour but de fournir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail de l'ETF pour 2016. Il s'appuie sur une contribution globale de 20 145 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 19 956 000 EUR proviennent du budget de l'Union et 189 000 EUR proviennent de la récupération de l'excédent lié à l'exécution du budget 2014.

Dépenses

Le budget de l'ETF pour 2016 se situe au même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets précédents depuis 2011. Cela représente une diminution en termes réels d'environ 10 % par rapport à 2011. En ce qui concerne les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2016 ne couvre que les dépenses obligatoires, et le titre 3 (dépenses opérationnelles) enregistre une réduction de 5 %.

L'ETF propose la ventilation suivante de la contribution¹:

Titre 1 - dépenses liées au personnel travaillant pour l'ETF: 13 867 400 EUR

Le titre 1 représente 69 % de la contribution de l'UE, soit une hausse de 4 % par rapport au budget rectificatif de 2015. En 2015, le budget du titre 1 a été réduit pour deux raisons principales:

- i) la baisse inattendue et considérable du facteur de pondération de 2014 pour l'Italie (entraînant une économie de plus de 300 000 EUR);
- ii) le blocage des ajustements salariaux pendant deux années consécutives, suivi d'un ajustement salarial réduit de 0,8 % en 2014 (qui a eu à un impact inférieur à celui escompté sur les coûts salariaux totaux en 2015).

Néanmoins, aucune des raisons expliquant cette réduction ne devrait s'appliquer au budget 2016.

En comparaison avec le budget 2015 initial, le budget pour 2016 affiche une réduction de 1,6 %.

¹ Pour les détails, veuillez vous reporter au programme de travail de l'ETF pour 2016.

Pour 2016, le titre 1 couvre:

- un tableau des effectifs de 90 personnes, 40 agents contractuels (comptés comme 39 ETP), 2 agents locaux et 1 expert national détaché;
- une indexation minimale liée aux promotions et aux changements d'échelon;
- des missions administratives, un soutien sociomédical, des activités de formation et de perfectionnement du personnel.

Enfin, le budget du titre 1 tient également compte de l'hypothèse selon laquelle il y aura un ajustement salarial annuel de 1 % et une petite hausse du facteur de pondération italien (de 100,4 à 100,6) en 2016.

Titre 2 - dépenses liées à l'infrastructure et à l'administration générale: 1 589 100 EUR

Le titre 2 représente 8 % de la contribution de l'UE, soit une baisse de 19 % par rapport au budget rectificatif de 2015.

Le titre 2 couvre:

- les dépenses liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC);
- les frais de télécommunication;
- la maintenance du bâtiment et de l'équipement (installations);
- les dépenses liées à l'organisation des réunions du conseil de direction de l'ETF;
- les frais de contentieux.

Le titre 2 se situe à un niveau inférieur à la tendance historique. Cela s'explique en partie par le fait que, ces dernières années (et en 2015 en particulier), l'ETF a apporté des améliorations importantes à ses locaux, lesquelles avaient été suspendues dans l'attente d'une décision définitive quant à son siège permanent. Une autre raison est la décision stratégique de considérer la mise à niveau du site web de l'ETF comme une activité opérationnelle et d'allouer les fonds au titre 3 pour le département «Communication» plutôt qu'au titre 2.

Titre 3 – dépenses liées aux activités opérationnelles: 4 688 500 EUR

Le titre 3 représente 23 % de la subvention, soit une baisse de 5 % par rapport à 2015. Le titre 3 sert à soutenir et à compléter les principales contributions des experts de l'ETF dans le cadre du titre 1 et il couvre les dépenses liées aux:

- activités opérationnelles (expertise, activités de développement des capacités, missions opérationnelles);
- activités de communication (communications internes et externes, gestion des publications);
- activités de planification, de suivi et d'évaluation.

Titre 4 - coopération avec d'autres organisations

En 2013, l'ETF a signé un accord de financement avec la DG DEVCO en vue de la mise en œuvre du projet «*Gouvernance pour l'employabilité dans le bassin méditerranéen*». Ce projet devrait s'achever en 2016.

Le montant de cette dépense prévue étant inconnu au moment de l'établissement du budget, il sera introduit ultérieurement par le biais d'un budget rectificatif.

Comme prévu dans le règlement financier, si un accord devait être trouvé avec d'autres États membres et organisations de l'UE, il sera présenté au conseil de direction pour approbation.

Format et structure du budget

Le budget 2016 (comme les années précédentes) contient des informations sur l'objectif de chaque ligne budgétaire, les hypothèses de planification utilisées pour étayer les montants nécessaires, une ventilation des crédits d'engagement et de paiement, le tableau des effectifs et un calendrier des paiements futurs sur les engagements conclus en 2015 pour le titre 3.

À partir de 2016, afin d'optimiser la gestion du budget, les nombreuses lignes budgétaires existantes correspondant aux diverses indemnités et prestations destinées aux agents temporaires seront regroupées dans la ligne budgétaire 1100, selon le modèle déjà appliqué aux agents contractuels. Dans le même temps, la ligne budgétaire 1100 «Traitements de base» sera rebaptisée «Agents temporaires».

Les lignes suivantes n'ont pas été utilisées durant les trois dernières années et ne devraient pas l'être dans un avenir proche, de sorte qu'elles seront supprimées du budget de l'ETF à partir de 2016:

Poste budgétaire 1103	Indemnités de secrétariat
Poste budgétaire 1133	Pension
Poste budgétaire 1142	Indemnités de logement et de transport
Poste budgétaire 1143	Indemnités forfaitaires de fonction
Poste budgétaire 1144	Indemnités forfaitaires de déplacement local
Poste budgétaire 1147	Indemnités pour travail posté ou pour astreinte sur le site et/ou à domicile
Article budgétaire 115	Heures supplémentaires
Poste budgétaire 1150	Heures supplémentaires
Poste budgétaire 1170	Interprètes indépendants et opérateurs de conférence
Poste budgétaire 1175	Personnel
	Autres prestations de traduction, dactylographie et travaux à confier à l'extérieur
Article budgétaire 140	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines
Poste budgétaire 1400	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines
Article budgétaire 142	Restaurants, repas et cantines
Poste budgétaire 1420	Restaurants, repas et cantines
Chapitre budgétaire 1 9	Pensions et droits à pension
Article budgétaire 190	Pensions et allocations de pension
Poste budgétaire 1900	Pensions et allocations de pension
Article budgétaire 201	Assurances
Poste budgétaire 2010	Assurances
Poste budgétaire 2202	Locations
Poste budgétaire 2203	Entretien, utilisation et réparations
Article budgétaire 223	Transport
Poste budgétaire 2233	Entretien, utilisation et réparations
Article budgétaire 225	Documentation et bibliothèque
Poste budgétaire 2250	Achat de publications et d'abonnements non opérationnels
Poste budgétaire 2321	Pertes de change
Poste budgétaire 2322	Autres frais financiers
Article budgétaire 241	Télécommunications
Poste budgétaire 2410	Abonnements et redevances
Poste budgétaire 2411	Équipements
Article budgétaire 300	Documentation opérationnelle
Poste budgétaire 3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels
Article budgétaire 305	Réunions du forum consultatif
Poste budgétaire 3050	Réunions du forum consultatif
Chapitre budgétaire 4 1	Coopération avec d'autres institutions internationales
Article budgétaire 410	Coopération avec d'autres institutions internationales

Poste budgétaire 4100	Banque mondiale
Article budgétaire 411	Coopération avec d'autres institutions internationales
Poste budgétaire 4110	Agence suisse pour le développement et la coopération
Chapitre budgétaire 4 4	Mise en œuvre des projets des États membres de l'UE
Article budgétaire 440	Projets liés à l'accord bilatéral entre les États membres de l'UE et d'autres pays
Poste budgétaire 4400	Assistance technique
Poste budgétaire 4401	«Programme italien Petites et moyennes entreprises pour l'Albanie» (ISMEPA)

Approbation

Le budget 2016 de l'ETF entrera en vigueur dès que l'autorité budgétaire aura adopté le budget général de l'Union européenne.

Poste/Art.	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne

Chap.1 2	Fondation européenne pour la formation (15.02.12, ex 15.02.27)	19 956 000.00	19 956 000.00	19 945 000.00	19 945 000.00	20 018 500.01	20 018 500.01
1 20	Fondation européenne pour la formation	19 956 000.00	19 956 000.00	19 945 000.00	19 945 000.00	20 018 500.01	20 018 500.01
1 20 0	Subvention ETF	19 956 000.00	19 956 000.00	19 945 000.00	19 945 000.00	15 160 000.00	15 160 000.00
1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2					4 858 500.01	4 858 500.01
1 20 2	Subvention ETF au titre 3						
Chap.1 3	Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années	189 000.00	189 000.00	199 000.00	199 000.00	125 000.00	125 000.00
1 30	Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années	189 000.00	189 000.00	199 000.00	199 000.00	125 000.00	125 000.00
1 30 0	Contribution au titre 1 et 2	189 000.00	189 000.00	199 000.00	199 000.00		
1 30 1	Contribution au titre 1 et 2						
1 30 2	Contribution au titre 3						
TITRE 1		TOTAL DU TITRE 1	20 145 000.00	20 145 000.00	20 144 000.00	20 143 500.01	20 143 500.01

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

Chap. 8 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.				
8 00	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.				
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.				
TITRE 8		TOTAL DU TITRE 8	p.m.	p.m.			

TITRE 9 RECETTES DIVERSES

Chap. 9 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	9 041.65	9 041.65	14 552.88	14 552.88
9 00	Recettes diverses	p.m.	p.m.	9 041.65	9 041.65	14 552.88	14 552.88
9 00 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	9 041.65	9 041.65	14 552.88	14 552.88
TITRE 9		TOTAL DU TITRE 9	p.m.	p.m.	9 041.65	9 041.65	14 552.88

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Chap. 10 1	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.			-	-
10 11	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.			-	-
10 11 1	Résultat budget année -/- 1	p.m.	p.m.			-	-
TITRE 10		TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.			-

TOTAL DES RECETTES DE SUBVENTION DE L'ETF	20 145 000.00	20 145 000.00	20 153 041.65	20 153 041.65	20 158 052.89	20 158 052.89
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Poste/Art.	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 4 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES (recettes affectées)

Chap. 4 2	Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations		p.m.	p.m.	877 493.18	877 493.18	1 102 720.00	1 102 720.00
4 20	Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 102 720.00	1 102 720.00
4 20 0	Le projet GEMM		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	952 520.00	952 520.00
4 20 1	Le projet FRAME		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	150 200.00	150 200.00
4 21	Financement des années précédentes		p.m.	p.m.	877 493.18	877 493.18	-	-
4 21 0	Le projet GEMM		p.m.	p.m.	790 599.96	790 599.96		
4 21 1	Le projet FRAME		p.m.	p.m.	86 893.22	86 893.22		
Chap. 4 3	Coopération avec des institutions italiennes		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	314.66	314.66
4 30	Coopération avec des institutions italiennes		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	314.66	314.66
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	314.66	314.66
Chap. 4 9	Coopération avec des institutions italiennes - financement des années précédentes		p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17	-	-
4 90	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes		p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17		
4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes		p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17		
TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4		p.m.	p.m.	881 236.35	881 236.35	1 103 034.66	1 103 034.66

TOTAL RECETTES AFFECTÉES/DE PROJET		p.m.	p.m.	881 236.35	881 236.35	1 103 034.66	1 103 034.66
---	--	-------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------

TOTAL GÉNÉRAL	20 145 000.00	20 145 000.00	21 034 278.00	21 034 278.00	21 261 087.55	21 261 087.55
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI
TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION									
Chap. 11 Personnel en activité		13 359 000.00	13 359 000.00	12 838 014.00	12 838 014.00	12 357 759.77	12 303 371.73		
Art. 110 Agents occupant un emploi repris au tableau des effectifs		10 712 000.00	10 712 000.00	9 733 802.00	9 733 802.00	9 587 457.68	9 580 671.78		
1 10 0 Agents temporaires		10 712 000.00	10 712 000.00	7 772 802.00	7 772 802.00	7 631 796.62	7 629 230.72	<p>Cette ligne budgétaire couvre les frais de traitements de base et l'indemnité de gestion des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 44 & 66) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). À partir de 2016, ce crédit couvre l'ensemble des traitements, indemnités, coûts relatifs à la sécurité sociale et contributions, facteur de pondération, adaptations des traitements, congé annuel non pris en fin de contrat, coûts liés à l'entrée en service et à la cessation de service pour les agents temporaires (précédemment prévus aux lignes budgétaires 1101, 1102, 1130, 1131, 1132, 1140, 1141, 1181, 1182, 1183, 1184), ainsi que les modifications possibles en raison du facteur de pondération (1190) et aux adaptations des traitements (1191). Jusqu'en 2016, cette ligne budgétaire était intitulée «Traitements de base»</p> <p>Prévisions: Les 90 postes prévus dans le tableau des effectifs de l'ETF seront atteints début 2016. Aucune augmentation du facteur de pondération n'est prévue pour 2015, et seule une très légère augmentation (de 100,4 à 100,6) est prévue pour 2016. Le réajustement salarial devrait être de + 1 % en 2015, idem pour 2016. On suppose qu'un ETP ne sera pas payé pour compenser les arrangements à temps partiel</p>	
1 10 1 Allocations familiales		-	-	953 000.00	953 000.00	923 518.08	919 298.08	<p>Cette ligne budgétaire couvre les allocations familiales des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 67) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>	
1 10 2 Indemnités de dépassement et d'expatriation		-	-	1 008 000.00	1 008 000.00	1 032 142.98	1 032 142.98	<p>Cette ligne budgétaire couvre les indemnités d'expatriation des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 69) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>	
Art. 111 Autres agents		2 250 000.00	2 250 000.00	1 952 000.00	1 952 000.00	1 807 297.37	1 807 035.27		
1 11 0 Agent contractuel		2 115 000.00	2 115 000.00	1 817 000.00	1 817 000.00	1 682 364.09	1 682 364.09	<p>Ce crédit couvre l'ensemble des traitements, indemnités, coûts relatifs à la sécurité sociale et contributions, facteur de pondération, adaptations des traitements, congé annuel non pris en fin de contrat, coûts liés à l'entrée en service et à la cessation de service pour les agents contractuels.</p> <p>Prévisions: À partir de début 2016 jusqu'à la fin de l'année, 40 agents contractuels seront embauchés, représentant 39 ETP en raison des arrangements à temps partiel.</p>	
1 11 2 Agents locaux		135 000.00	135 000.00	135 000.00	135 000.00	124 933.28	124 671.18	<p>Ce crédit couvre tous les salaires, indemnités et dépenses de sécurité sociale pour les agents locaux.</p> <p>Prévisions: 2 Agents locaux. Légère augmentation sur la base de la tendance historique pour tenir compte de l'adaptation prévue des rémunérations pour les agents locaux. Services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer la législation italienne aux agents locaux et préparer la documentation relative aux rémunérations.</p>	
Art. 113 Couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle, couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension		-	-	414 000.00	414 000.00	419 733.96	419 733.96		
1 13 0 Assurance maladie		-	-	267 000.00	267 000.00	274 778.65	274 778.65	<p>Ce crédit couvre l'assurance maladie au titre de l'article 72 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28)</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>	
1 13 1 Assurance accidents et maladies professionnelles		-	-	41 000.00	41 000.00	40 656.38	40 656.38	<p>Ce crédit couvre l'assurance accidents et maladies professionnelles en vertu de l'article 73 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28)</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>	
1 13 2 Assurance chômage pour les agents temporaires		-	-	106 000.00	106 000.00	104 298.93	104 298.93	<p>Ce crédit couvre l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>	
Art. 114 Allocations et indemnités diverses		-	-	110 794.00	110 794.00	98 342.65	98 342.65		

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 14 0	Allocations de naissance et décès	-	-	794.00	794.00	396.62	396.62	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).	
								Ce crédit couvrait: - les allocations de naissance;- en cas de décès d'un fonctionnaire: - la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, - les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine	
1 14 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	-	-	110 000.00	110 000.00	97 946.03	97 946.03	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
								Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires.	
Art. 117	<i>Prestations d'appoint</i>	368 000.00	368 000.00	405 818.00	405 818.00	278 470.59	246 217.50	Ce crédit couvrait le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le membre du personnel concerné, pour son conjoint et les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.	
1 17 2	Frais d'organisation de stages à la Fondation	-	-	5 014.00	5 014.00	-	-	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
1 17 7	Autres prestations et services institutionnels d'audit	368 000.00	368 000.00	400 804.00	400 804.00	278 470.59	246 217.50	Ces crédits couvrent les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'UE et les pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'Union européenne.	
								Prévisions: Pas de stages prévus pour 2016	
								Ce crédit est destiné à couvrir les recours à d'autres prestataires de services, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité).	
								Prévisions: * Services fournis par les organes administratifs de l'UE dans le cadre d'accords de niveau de service (par exemple, traitement des coûts salariaux et autres services facultatifs) + contrat de service interagences pour le secrétariat de l'agence de coordination + coût du badge CE	
								* Compte tenu du budget disponible, environ 3 ETP de personnel intérimaire peuvent être embauchés. Ce personnel est généralement utilisé pour compenser les absences du personnel de l'ETF (maladie de longue durée, congé parental ou autre) ou couvrir les périodes de surcharge, y compris le coût associé pour le personnel intérimaire en vertu de la législation italienne	
								* Prestataires de services (services de réception) - calculs effectués sur la base de 250 jours de service.	
								* Services de relogement pour 4 nouveaux arrivants.	
								* Consultance RH et/ou études de satisfaction sur l'emploi et suivi.	
Art. 118	<i>Frais de recrutement et de mutation</i>	29 000.00	29 000.00	167 600.00	167 600.00	123 701.17	108 614.22	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33.	
1 18 0	Frais divers de recrutement	29 000.00	29 000.00	22 600.00	22 600.00	42 387.87	39 958.12	Ce crédit couvre divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication, - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, mobilier, machines et équipements divers, eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.), - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement.	
								Prévisions: Coût moyen sur la base des tendances historiques pour un maximum de 4 procédures de sélection prévues, avec en moyenne 5 candidats qui ont droit à un remboursement par procédure.	
								Frais de déplacement/séjour liés aux visites médicales organisées avant le recrutement (coût moyen Bruxelles/Luxembourg/Turin), et coûts des visites médicales préalables au recrutement.Organisation d'un centre d'évaluation.	
1 18 1	Frais de voyage	-	-	7 000.00	7 000.00	1 268.01	1 268.01	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment son article 71.	
								Ce crédit couvrait les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 18 2	Indemnités d'installation	-	-	82 000.00	82 000.00	36 120.26	36 120.26	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.	
								Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
1 18 3	Frais de déménagement	-	-	35 000.00	35 000.00	18 756.30	6 099.10	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 9 de son annexe VII.	
								Ce crédit couvrait les frais de déménagement d'un nouveau membre du personnel lors de son entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
1 18 4	Indemnités journalières temporaires	-	-	21 000.00	21 000.00	25 168.73	25 168.73	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 10 de son annexe VII.	
								Ce crédit couvrait les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
Art. 119	Coefficients correcteurs	-	-	54 000.00	54 000.00	42 756.35	42 756.35	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 10 de son annexe VII.	
1 19 0	Coefficients correcteurs	-	-	54 000.00	54 000.00	42 756.35	42 756.35	Ce crédit couvrait le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/diminutions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvrait également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
1 19 1	Adaptation salariale	-	-	p.m.	p.m.	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 65 et 65 bis et son annexe XI. Règlement financier, du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).	
								Ce crédit couvrait les couts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier.	
								Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
Chap. 1 3 Missions et déplacements		150 000.00	150 000.00	129 000.00	129 000.00	112 808.83	59 522.93		
Art. 130	Frais de missions et de déplacement	150 000.00	150 000.00	129 000.00	129 000.00	112 808.83	59 522.93		
1 30 0	Frais de missions et de déplacement	150 000.00	150 000.00	129 000.00	129 000.00	112 808.83	59 522.93	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 11 et 13 de son annexe VII.	
								Ce crédit couvre: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.	
								Prévisions: missions administratives liées à la gouvernance, à l'apprentissage et au développement	
Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical		310 000.00	310 000.00	297 000.00	297 000.00	313 005.65	230 543.29		
Art. 143	Service médical	35 000.00	35 000.00	32 000.00	32 000.00	24 207.25	10 903.61		
1 43 0	Service médical	35 000.00	35 000.00	32 000.00	32 000.00	24 207.25	10 903.61	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 59 et 8 de son annexe II.	
								Ce crédit couvre les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins, etc.).	
								Prévisions: visites médicales annuelles (coût moyen pour 90 visites), visites du médecin-conseil de l'ETF et frais de consultation, y compris les frais de mission lors de la représentation de l'ETF devant le collège médical interinstitutionnel, fournitures médicales et médicaments ou autres services médicaux. Soutien psychosocial au personnel et autres initiatives.	
Art. 144	Formation interne	250 000.00	250 000.00	240 000.00	240 000.00	225 069.37	158 210.65		

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 44 0	Formation interne	250 000.00	250 000.00	240 000.00	240 000.00	225 069.37	158 210.65	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24, paragraphe 3.	
								Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, des recyclages professionnels, de l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions de l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.	
Art. 149	Autres interventions	25 000.00	25 000.00	25 000.00	25 000.00	63 729.03	61 429.03	Prévisions: Ce crédit correspond aux besoins prévus au niveau de l'ETF, notamment: suivi de l'enquête menée auprès du personnel en 2015, plan à 360 degrés et individuel de perfectionnement des cadres, des responsables et coordinateurs de projets stratégiques, demandes individuelles de formation, activités LTR, institutionnelles et d'équipe;	
1 49 0	Autres interventions	25 000.00	25 000.00	25 000.00	25 000.00	63 729.03	61 429.03	Ce crédit couvre entre autres des événements sociaux et des programmes institutionnels de bien-être que l'ETF met en place.	
Chap. 1 5	Echange de personnel entre la Fondation et le secteur public	40 000.00	40 000.00	p.m.	p.m.	-	-		
Art. 152	Echange de personnel entre la Fondation et le secteur public	40 000.00	40 000.00	p.m.	p.m.	-	-		
1 52 0	Experts nationaux détachés	40 000.00	40 000.00	p.m.	p.m.	-	-	Ce crédit couvre les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour communiquer leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience.	
								Prévisions: Coût estimé d'1 expert national détaché pour la moitié de l'année	
Chap. 1 7	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	12 000.00	12 000.00	11 815.53	11 815.53		
Art. 170	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	12 000.00	12 000.00	11 815.53	11 815.53		
1 70 0	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	12 000.00	12 000.00	11 815.53	11 815.53	Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.).	
								Prévisions: frais de représentation, notamment les frais de restauration, de transport local et les petits cadeaux autorisés par le directeur et frais de représentation liés aux activités organisées à la fin de l'année	
TITRE 1	TOTAL DU TITRE 1	13 867 400.00	13 867 400.00	13 276 014.00	13 276 014.00	12 795 389.78	12 605 253.48		

TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

Chap. 2 0	Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	617 600.00	617 600.00	688 375.65	688 375.65	550 189.73	497 582.10		
Art. 200	Location	14 501.00	14 501.00	14 501.00	14 501.00	11 666.63	11 666.63	Ce crédit couvre le bail immobilier.	
2 00 0	Location	14 501.00	14 501.00	14 501.00	14 501.00	11 666.63	11 666.63	Prévisions: Montant symbolique pour le loyer des locaux de l'ETF dans la Villa Gualino: 1 EUR, loyer de bureau à Joseph II: 12 000 EUR indexation comprise, réservation pour le bureau alternatif de l'ETF: 2 500 EUR.	
Art. 201	Assurance	-	-	-	-	-	-		
2 01 0	Assurance	-	-	-	-	-	-		
Art. 202	Eau, gaz, électricité et chauffage	143 742.00	143 742.00	146 900.00	146 900.00	146 850.00	146 842.47	Ce crédit couvre les coûts de services publics (eau, gaz, électricité et chauffage).	
2 02 0	Eau, gaz, électricité et chauffage	143 742.00	143 742.00	146 900.00	146 900.00	146 850.00	146 842.47	Prévisions: selon la tendance actuelle des dépenses et les prévisions relatives à la Villa Gualino, avec une indexation de 3 % liée à une augmentation générale des coûts.	
Art. 203	Nettoyage et entretien	227 050.00	227 050.00	228 000.00	228 000.00	202 890.07	175 884.97		

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 03 0	Nettoyage et entretien	227 050.00	227 050.00	228 000.00	228 000.00	202 890.07	175 884.97	<p>Ce crédit couvre les coûts d'entretien (infrastructure, plantes, ascenseurs, chauffage, climatisation, conduits) et de nettoyage des parties communes et des parties du bâtiment occupées par l'ETF.</p> <p>Le coût total du nettoyage et de l'entretien des parties communes du bâtiment varie en fonction du nombre de réparations et d'interventions non prévues au cours de l'année. L'âge de l'immeuble et de l'infrastructure ont comme corollaire pour cette estimation des risques de bris, de pannes et de besoins urgents susceptibles de déclencher de l'entretien préventif ou de remplacements.</p> <p>Prévisions: Charge locative pour bureau à Bruxelles / Joseph II (5 400 EUR indexation comprise); services de nettoyage selon le contrat actuel, y compris entretien extraordinaire, (100 000 EUR)</p> <p>Remboursements à la région du Piémont des coûts de la Villa Gualino (35 000 EUR)</p> <p>Gestion de l'équipement technique (55 000 EUR)Entretien des espaces verts (1 650 EUR)</p> <p>Travaux exceptionnels liés à la gestion de l'équipement technique (30 000 EUR)</p> <p>Priorités non incluses: amélioration des activités existantes (28 050 EUR)</p>	
	<i>Art. 204 Aménagement des locaux</i>	65 000.00	65 000.00	46 617.65	46 617.65	17 005.00	9 221.00		
2 04 0	Aménagement des locaux	65 000.00	65 000.00	46 617.65	46 617.65	17 005.00	9 221.00	<p>Ce crédit couvre la réalisation de petits travaux pour l'aménagement du bâtiment (modification des cloisons, plaques et panneaux, peinture, etc.).</p> <p>Prévisions: Graphique pour bâtiment, peinture (15 000 EUR)Contribution de l'ETF aux travaux d'entretien exceptionnels (50 000 EUR)</p> <p>Priorités non incluses: Peinture de bureaux supplémentaires (3 000 EUR)</p>	
	<i>Art. 205 Sécurité et surveillance</i>	128 007.00	128 007.00	181 057.00	181 057.00	114 386.86	101 299.86		
2 05 0	Sécurité et surveillance	128 007.00	128 007.00	181 057.00	181 057.00	114 386.86	101 299.86	<p>Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses ayant trait à la sécurité du bâtiment. Les activités suivantes sont rassemblées sous ce poste: surveillance, entretien du système anti-intrusion, achat et entretien d'un équipement contre l'incendie et coûts des inspections requises par le droit italien.</p> <p>Prévisions: Services de surveillance sur site (80 000 EUR), inspections et radiosurveillance (35 000 EUR), services RSPP selon les taux du contrat en vigueur (8 000 EUR). Nouvelle solution pour le système de contrôle d'accès de l'ETF (5 007 EUR).</p> <p>Priorités non incluses: Meilleure option pour le système de contrôle d'accès de l'ETF (1 000 EUR).</p>	
	<i>Art. 209 Autres dépenses immobilières</i>	39 300.00	39 300.00	71 300.00	71 300.00	57 391.17	52 667.17		
2 09 0	Autres dépenses immobilières	39 300.00	39 300.00	71 300.00	71 300.00	57 391.17	52 667.17	<p>Ce crédit couvre les autres dépenses immobilières qui ne sont pas prévues de manière spécifique, notamment les impôts et les routes, le drainage, le ramassage des ordures, ainsi que les coûts administratifs, payables au Villa Gualino Consortium comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071.</p> <p>Prévisions: Taxes pour les poubelles à la municipalité de Turin (38 000 EUR), remboursement par les assurances à la Villa Gualino (1 300 EUR)</p> <p>Priorités non incluses: Consultance concernant le bâtiment (pour suivre les travaux d'entretien exceptionnels de l'équipement technique et du bâtiment que la région du Piémont exécutera dans le cadre du nouveau contrat)</p>	
	<i>Chap. 2 1 Technologies de l'information et des communications</i>	675 200.00	675 200.00	934 152.00	934 152.00	769 610.75	481 300.38		
	<i>Art. 210 Dépenses TIC</i>	555 300.00	555 300.00	770 702.00	770 702.00	632 885.48	393 751.28		
2 10 0	Matériel TIC	118 000.00	118 000.00	188 799.00	188 799.00	148 596.42	55 853.22	<p>Ce crédit couvre l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et des équipements de mise en réseau / communications, etc., ainsi que des accessoires et des consommables. Le matériel informatique est généralement remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes.</p> <p>Prévisions: Maintenance (38 000 EUR) et remplacement (52 000 EUR) concernant l'infrastructure TIC, le matériel de serveur, les dispositifs de stockage, les imprimantes, les protections pare-feu. Dépenses pour cartouches d'encre, supports de sauvegarde, améliorations de l'infrastructure de réseau (wifi et câblé).</p> <p>Priorités non incluses: jusqu'à 75 000 EUR seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des remplacements et améliorations requis.</p>	

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 10 1	Développement, maintenance et achat de logiciels	269 700.00	269 700.00	413 450.00	413 450.00	375 467.84	229 076.84	<p>Ce crédit couvre l'achat d'applications logicielles standard, leur maintenance et le développement de systèmes logiciels.</p> <p>Prévisions: Service de soutien intranet, amélioration de la fonctionnalité intranet, amélioration de la fonctionnalité de la connexion IBM Extranet, amélioration de la fonctionnalité Allegro, système de gestion des projets, maintenance ALLEGRO, migration du courriel vers MS Exchange Outlook, coût des licences et de la maintenance, continuation du déploiement de Sharepoint en tant que système de gestion des documents et des connaissances de l'ETF, intégration dans l'environnement Microsoft de l'ETF (par exemple, Office, Project, Exchange), maintenance de systèmes de l'ETF basés sur IBM Notes, tels que TRAMS, Dashboard, Timerecording etc. et intégration de ceux-ci dans d'autres systèmes de l'ETF, tels qu'ALLEGRO, ABAC</p> <p>Priorités non incluses: 37 950 EUR supplémentaires devraient être nécessaires pour couvrir toutes les améliorations et les développements actuellement requis.</p>	
2 10 3	Coûts des télécoms	167 600.00	167 600.00	168 453.00	168 453.00	108 821.22	108 821.22	<p>Ce crédit couvre les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet.</p> <p>Prévisions: Frais de téléphonie fixe et mobile, services de télécommunication, internet, maintenance des téléphones et du système de visioconférence</p>	
2 10 5	Systèmes TI de la Commission européenne	119 900.00	119 900.00	163 450.00	163 450.00	136 725.27	87 549.10	<p>Ce crédit couvre les dépenses liées à l'utilisation des systèmes décentralisés de la CE.</p> <p>Prévisions: Redevance annuelle ABAC, redevance annuelle ABAC Asset, redevance d'hébergement ABAC, facturation électronique ABAC, Testa-ng, coûts de mise en œuvre de SYSPER.</p>	
Chap. 2 2 Biens meubles et frais accessoires		87 100.00	87 100.00	102 650.00	102 650.00	561 846.62	184 560.12		
Art. 220	<i>Installations techniques et matériel bureautique</i>	67 100.00	67 100.00	71 600.00	71 600.00	23 002.00	18 761.20		
2 20 0	Installations techniques et matériel bureautique	67 100.00	67 100.00	71 600.00	71 600.00	23 002.00	18 761.20	<p>Ce crédit couvre l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé pour le remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliques etc.</p> <p>Prévisions: Location de copieurs noir et blanc (65 000 EUR), location de distributeurs d'eau (1 100 EUR)</p> <p>Priorités non incluses: optimisation des salles de réunion (1 000 EUR)</p>	
Art. 221	<i>Mobilier</i>	20 000.00	20 000.00	31 050.00	31 050.00	538 844.62	165 798.92		
2 21 0	Achat	20 000.00	20 000.00	31 050.00	31 050.00	538 844.62	165 798.92	<p>Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles.</p> <p>Prévisions: Remplacement du mobilier de bureau vétuste et des éléments associés, y compris les modèles ergonomiques</p>	
Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement administratif		83 000.00	83 000.00	103 450.00	103 450.00	87 014.58	54 820.76		
Art. 230	<i>Papeterie et fournitures de bureau</i>	43 000.00	43 000.00	60 000.00	60 000.00	60 259.33	35 756.42	<p>Fournitures de bureau, papier, enveloppes simples et à en-tête, cartes de visites, etc., articles promotionnels (stylos, sacs, tapis de souris)</p> <p>Prévisions: Articles de papeterie, papier, enveloppes simples et au logo de l'ETF, cartes de visite, etc., articles promotionnels (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) destinés aux réunions et aux visiteurs.</p>	
2 30 0	Papeterie et fournitures de bureau	43 000.00	43 000.00	60 000.00	60 000.00	60 259.33	35 756.42		
Art. 232	<i>Charges financières</i>	2 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00	500.00	74.23		
2 32 0	Diverses dépenses financières	2 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00	500.00	74.23	<p>Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts.</p> <p>Prévisions: Diverses dépenses financières (couvre les frais bancaires)</p>	
Art. 233	<i>Frais de contentieux</i>	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	9 908.86	5 447.36		
2 33 0	Frais de contentieux	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	9 908.86	5 447.36	<p>Ce crédit couvre</p> <ul style="list-style-type: none"> * les frais généraux de contentieux, * les frais de justice, * les honoraires des avocats indépendants. <p>Prévisions: Services de contentieux - réserve pour honoraires des avocats indépendants</p>	
Art. 235	<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>	23 500.00	23 500.00	26 950.00	26 950.00	14 763.72	12 660.08		

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 35 0	Assurances diverses	18 500.00	18 500.00	18 450.00	18 450.00	10 750.00	9 483.02	Ce crédit couvre les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage; pour les coffres forts et leur contenu).	
2 35 2	Frais divers de réunions internes	p.m.	p.m.	5 000.00	5 000.00	847.80	847.80	Prévisions: Assurance accidents VANBREDA, responsabilité civile MARSH, vol simple et vol qualifié Unipol, assurance collective par rapport aux accidents pour les non statuaires (VanBreda), incendie, ARD et assurance électronique UNIPOL, réserve pour conciliation	
2 35 5	Menues dépenses	5 000.00	5 000.00	3 500.00	3 500.00	3 165.92	2 329.26	Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF.	
Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement.		Prévisions: Pas de dépenses prévues pour 2016.		Prévisions: Régie d'avances pour menues dépenses, dépenses urgentes du personnel en service		Ce poste couvre les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.).		Ce poste couvre les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.).	
<i>Art. 236 Publications</i>		4 500.00	4 500.00	4 500.00	4 500.00	1 582.67	882.67	Prévisions: Régie d'avances pour menues dépenses, dépenses urgentes du personnel en service	
2 36 0	Publications	4 500.00	4 500.00	4 500.00	4 500.00	1 582.67	882.67	Ce crédit couvre les frais des documents juridiques que la Fondation est tenue de publier (budget, appels d'offres, etc.).	
<i>Chap. 2 4 Affranchissement et télécommunications</i>		26 200.00	26 200.00	31 000.00	31 000.00	23 415.00	20 424.44	Prévisions: Publication du budget de l'ETF et des documents connexes au Journal officiel	
<i>Art. 240 Correspondance et frais de port</i>		26 200.00	26 200.00	31 000.00	31 000.00	23 415.00	20 424.44		
2 40 0	Correspondance et frais de port	26 200.00	26 200.00	31 000.00	31 000.00	23 415.00	20 424.44	Ce crédit couvre les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste.	
		Prévisions: DHL - estimation basée sur l'exercice antérieur (25 000 EUR), achat de timbres, régie d'avances pour courrier (1 200 EUR)							
<i>Chap. 2 5 Frais de réunion et de convocation</i>		100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	97 802.18	94 422.77		
<i>Art. 250 Frais de réunion et de convocation</i>		100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	97 802.18	94 422.77		
2 50 0	Frais généraux de réunions	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	97 802.18	94 422.77	Ce crédit couvre les frais de réunion du conseil de direction et la participation des membres dudit conseil à d'autres réunions organisées par l'ETF.	
		Prévisions: Première réunion du CD, Turin, 1 jour, 50 participants; deuxième réunion du CD, Turin, 1 jour, 50 participants							
TITRE 2		TOTAL DU TITRE 2		1 589 100.00	1 589 100.00	1 959 627.65	1 959 627.65	2 089 878.86	1 333 110.57

TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUE

Chap. 30 Dépenses opérationnelles	569 500.00	569 500.00	497 500.00	497 500.00	953 237.37	966 572.29	
<i>Art. 301 Diffusion des informations</i>	384 500.00	384 500.00	292 500.00	292 500.00	801 836.37	784 067.02	
3 01 0 Publications générales	384 500.00	384 500.00	292 500.00	292 500.00	801 836.37	784 067.02	Ce crédit couvre les frais associés à la rédaction, l'édition, l'impression et la distribution de publications de nature institutionnelle (par ex. brochure d'information, programme de travail, rapport annuel, publication Highlights), ainsi que les activités institutionnelles, la mise à jour et le développement du site web. Prévisions: MÉDIAS NUMÉRIQUES: Continuation du travail de construction de réseaux de médias sociaux, mise à niveau et entretien du site web (170 000 EUR) COMMUNICATION EXTERNE: Activités médiatiques et audiovisuelles institutionnelles en cours (110 000 EUR) COMMUNICATION INTERNE: petit budget pour les activités diverses de communication interne (4 500 EUR) PUBLICATIONS: publications et autres productions de contenu (films, présentations en ligne, publications, magazine «Live and Learn», modèles, qualité à travers le comité de rédaction) (100 000 EUR)
<i>Art. 303 Associations professionnelles et frais de participation</i>	5 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00	2 525.00	2 192.27	
3 03 0 Associations professionnelles et frais de participation	5 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00	2 525.00	2 192.27	Ce crédit couvre les frais associés aux associations professionnelles et aux frais de participation. Prévisions: Frais d'affiliation divers
<i>Art. 304 Frais de traduction</i>	180 000.00	180 000.00	200 000.00	200 000.00	148 876.00	180 313.00	
3 04 0 Frais de traduction	180 000.00	180 000.00	200 000.00	200 000.00	148 876.00	180 313.00	Ce crédit couvre les frais de traduction des documents institutionnels ne concernant pas des activités opérationnelles spécifiques. Prévisions: Traductions de documents de l'ETF, sur la base des années précédentes

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016		
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
Chap. 3 1 Actions prioritaires : activités du programme de travail		3 358 000.00	3 358 000.00	3 682 200.00	3 682 200.00	3 549 088.61	3 478 923.52			
Art. 310 Actions prioritaires : Activités du programme de travail		3 138 000.00	3 138 000.00	3 372 200.00	2 005 576.81	-	-			
3 10 0	Projets Stratégiques	3 138 000.00	3 138 000.00	3 372 200.00	2 005 576.81			Ce crédit couvre les coûts associés à la mise en œuvre des projets stratégiques, tels que décrits dans le programme de travail. Prévisions: Les projets stratégiques de l'ETF sont concentrés sur les domaines thématiques suivants: • Soutien à la politique de l'UE et assistance extérieure (IAP, IEV-Sud, IEV-Est, ICD) • Processus de Turin • Qualifications • Gouvernance EFP • Fourniture et qualité de l'EFP • Emploi et employabilité • Apprentissage de l'entrepreneuriat et compétences entrepreneurialesPour plus de détails, voir le programme de travail.		
Art. 314 Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes		220 000.00	220 000.00	310 000.00	310 000.00	232 997.59	217 235.29			
3 14 0	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	220 000.00	220 000.00	310 000.00	310 000.00	232 997.59	217 235.29	Ce crédit couvre les dépenses liées à l'évaluation et aux services d'audit. L'ETF a établi un seuil de 7,5 % du crédit affecté au chapitre 31 concernant ses activités de contrôle de la qualité. Ces fonds sont alloués selon les plans annuels d'audit et d'évaluation adoptés dans le programme de travail. Prévisions: Contrôle et évaluation, vérification et gestion des risques, gestion des parties prenantes, gestion des connaissances. Pour plus de détails, voir le programme de travail.		
Art. 315 Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage		p.m.	p.m.	p.m.	652 390.07	1 407 636.21	1 232 444.85			
3 15 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	p.m.	p.m.	p.m.	652 390.07	1 407 636.21	1 232 444.85	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement de la région européenne de voisinage grâce à la coopération et au partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines (IEVP - SEMED et Europe orientale). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail. Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.		
Art. 316 Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement		p.m.	p.m.	p.m.	338 095.51	765 082.52	737 733.02			
3 16 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	p.m.	p.m.	p.m.	338 095.51	765 082.52	737 733.02	Ce crédit couvrait les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE (IPA / Europe du Sud-Est, Turquie et Europe orientale) en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail. Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.		
Art. 317 Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement		p.m.	p.m.	p.m.	106 418.51	355 026.48	434 951.19			
3 17 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans le cadre de l'instrument de coopération au développement	p.m.	p.m.	p.m.	106 418.51	355 026.48	434 951.19	Ce crédit couvre les coûts de la contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en voie de développement (ICD / CA). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail. Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.		
Art. 318 Projets dans le développement des compétences thématiques		p.m.	p.m.	p.m.	269 719.10	788 345.81	856 559.17			

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI
3 18 0	Projets dans le développement des compétences thématiques	p.m.	p.m.	p.m.	162 512.40	453 450.00	507 421.80	Cette ligne budgétaire couvrait les frais de soutien au développement des politiques de la Commission européenne et de pays partenaires grâce au développement des compétences thématiques (TED). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	
Art. 319	Projets: Innovation & Apprentissage	p.m.	p.m.	p.m.	107 206.70	334 895.81	349 137.37	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.	
3 19 0	Projets dans l'élaboration des politiques fondée sur les preuves	p.m.	p.m.	p.m.	107 206.70	334 895.81	349 137.37	Cette ligne budgétaire couvrait les frais de soutien au développement des politiques de la Commission européenne et de pays partenaires grâce à des politiques fondées sur des preuves (EBPM). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	
Chap. 3 2 Missions opérationnelles		761 000.00	761 000.00	737 700.00	737 700.00	750 000.00	726 906.26	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.	
Art. 320	Missions opérationnelles	761 000.00	761 000.00	737 700.00	737 700.00	750 000.00	726 906.26		
3 20 0	Missions opérationnelles	761 000.00	761 000.00	737 700.00	737 700.00	750 000.00	726 906.26	Ce crédit couvre: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.	
TITRE 3	TOTAL DU TITRE 3	4 688 500.00	4 688 500.00	4 917 400.00	4 917 400.00	5 252 325.98	5 172 402.07	Prévisions: Missions opérationnelles afin de soutenir la mise en œuvre des projets stratégiques	

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

Chap. 8 0	0	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
Art. 880	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
TITRE 8	TOTAL DU TITRE 8	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		

TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES

Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues	0	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
Art. 990	Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
9 90 0	Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		
TITRE 9	TOTAL DU TITRE 9	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	-	-		

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Chap. 10 1 Résultats des années antérieures	0	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.		
10 10	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.		
10 10 0	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.		
TITRE 10	TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.		
TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE L'ETF		20 145 000.00	20 145 000.00	20 153 041.65	20 153 041.65	20 137 594.62	19 110 766.12		

TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (dépenses affectées)

Chap. 4 2 Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations	0	p.m.	p.m.	877 493.18	877 493.18	1 969 789.68	1 486 245.45		
--	----------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------	--	--

Poste/Art	Titre	Budget 2016		Budget révisé 2 / 2015		Résultat 2014		Prévisions 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
Art. 420	Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation	p.m.	p.m.	877 493.18	877 493.18	1 969 789.68	1 486 245.45		
4 20 0	Le projet GEMM	p.m.	p.m.	790 599.96	790 599.96	1 034 974.18	634 583.44	Prévisions: L'ETF a reçu tous les fonds relatifs à la gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne (GEMM). Le projet dispose d'un budget total de 3 130 000 EUR (comprenant une participation de l'ETF à hauteur de 1 130 000 EUR). En 2016, les dernières activités du projet seront mises en œuvre et le projet sera clôturé.	
4 20 1	Le projet FRAME	p.m.	p.m.	86 893.22	86 893.22	934 815.50	851 662.01	Prévisions: L'ETF a perçu en 2013 et 2014 de la DG Élargissement les 1 400 000 EUR prévus pour le projet «Compétences pour l'avenir» (FRAME), qui devait être mis en œuvre en 2013-2014. Toutes les activités devraient s'achever en décembre 2014, tandis que les derniers paiements, le rapport et l'audit seront réalisés courant 2015. Le projet est finalisé.	
Chap. 4 3 Coopération avec des institutions nationales		p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17	24 996.88	21 253.71		
Art. 430	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17	24 996.88	21 253.71		
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	3 743.17	3 743.17	24 996.88	21 253.71	Prévisions: Fonds non utilisés provenant du ministère italien des affaires étrangères pour finaliser et payer les activités convenues de l'ETF au Liban. Toutes les activités ont été réalisées, aucun fonds ni aucune activité supplémentaires ne sont prévus dans le cadre de cette coopération.	
TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4	p.m.	p.m.	881 236.35	881 236.35	1 994 786.56	1 507 499.16		

TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF	p.m.	p.m.	881 236.35	881 236.35	1 994 786.56	1 507 499.16		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	20 145 000.00	20 145 000.00	21 034 278.00	21 034 278.00	22 132 381.18	20 618 265.28		

FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION

GB/15/DEC/014

Budget 2016

TABLEAU DES EFFECTIFS

Grade	2016		2015		2014	
	postes autorisés		postes autorisés		Situation au 31 Dec 2014	
	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.
AD 16						
AD 15						
AD 14		1			1	
AD 13		6			6	
AD 12		13			12	
AD 11		9			8	
AD 10		6			4	
AD 9		12			12	
AD 8		7			8	
AD 7		5			9	
AD 6						1
AD 5						1
<i>Sous-total AD</i>	0	59	0	60	0	59
AST 11		2				
AST 10		4			4	
AST 9		9			9	
AST 8		6			6	
AST 7		4			4	
AST 6		4			4	
AST 5		2			5	
AST 4						3
AST 3						5
AST 2						
AST 1						
<i>Sous-total AST</i>		31		32		33
Total	0	90	0	92	0	92

Chapitre 3 0

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	219 000	219 000
Crédits 2016	569 500	350 500
Total	788 500	569 500
		219 000

Chapitre 3 1

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	1 380 000	1 380 000
Crédits 2016	3 358 000	1 978 000
Total	4 738 000	3 358 000
		1 380 000

Chapitre 3 2

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	180 000	180 000
Crédits 2016	761 000	581 000
Total	941 000	761 000
		180 000